Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011

n° 2011/54

Nombre de membres :
- afférents au Conseil de Communauté : 21
- en exercice : 21
- qui ont pris part à la délibération : 19

- Date de la convocation : Le 20/04/2011
- Date d'affichage : Le 20/04/2011

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

REÇU A LA SOUS PRÉFECTURE de FORCALQUIER
- 3 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET :
- **Compte Administratif 2010 – Service Général**
- **Affectation des résultats**
- **Compte de Gestion**

Après que le Président ait quitté la salle des délibérations, l'Assemblée désigne Monsieur André PETA, Président de séance, qui soumet au vote le Compte Administratif 2010

Le Conseil de Communauté,

A l'unanimité,

ADOPTE le Compte Administratif 2010 du Service Général qui se résume comme suit :

•**Section de Fonctionnement**: Dépenses ☞ 1 298 261.81 €
Recettes ☞ 3 849 546,19 €

Soit un excédent de clôture de 2 551 284,38 €

•**Section d'Investissement :** Dépenses ☞ 2 258 867,46 €
Recettes ☞ 1 539 075.83 €

Soit un déficit de clôture de 720 791,63€

DECIDE d'affecter la somme de 720 791.63 € prélevée sur l'excédent de fonctionnement pour combler le déficit d'investissement et de **reporter le solde de cet excédent soit le somme de 1 830 492.75 €** dans la même section en «*R002-Report de l'excédent N-1*».

APPROUVE le Compte de Gestion 2010 du Trésorier, Comptable de la Communauté de Haute Provence.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE PROVENCE 04300

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011

n° 2011/55

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*

- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

REÇU A LA SOUS PREFECTURE de FORCALQUIER
- 3 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANCAISE

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET :
- **Compte Administratif 2010 – Service Ateliers relais**
- **Affectation des résultats**
- **Compte de Gestion**

Après que le Président ait quitté la salle des délibérations, l'Assemblée désigne Monsieur André PETA, Président de séance, qui soumet au vote le Compte Administratif 2010

Le Conseil de Communauté,

A l'unanimité,

ADOPTE le Compte Administratif 2010 du Service Ateliers relais qui se résume comme suit :

•**Section de Fonctionnement**: Dépenses ☞ 254 203.97 €
Recettes ☞ 1 037 887.68 €

Soit un excédent de clôture de 783 683.71 €

•**Section d'Investissement :** Dépenses ☞ 2 716 573,98 €
Recettes ☞ 2 727 987.89 €

Soit un excédent de clôture de 11 413,91 €

DECIDE de reporter les excédents dans les mêmes sections en «*R002-Report de l'excédent N-1*».

APPROUVE le Compte de Gestion 2010 du Trésorier, Comptable de la Communauté de Haute Provence.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-PROVENCE * 04300 *

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011

n° 2011/56

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté :* 21
- *en exercice :* 21
- *qui ont pris part à la délibération :* 19

- *Date de la convocation :* Le 20/04/2011
- *Date d'affichage :* Le 20/04/2011

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET :
- **Compte Administratif 2010 – Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**
- **Affectation des résultats**
- **Compte de Gestion**

Après que le Président ait quitté la salle des délibérations, l'Assemblée désigne Monsieur André PETA, Président de séance, qui soumet au vote le Compte Administratif 2010

Le Conseil de Communauté,

A l'unanimité,

ADOPTE le Compte Administratif 2010 du Service Public d'Assainissement Non Collectif qui se résume comme suit :

- **Section de Fonctionnement**: Dépenses 2 412,00 €
  Recettes 2 905,20 €

  Soit un excédent de clôture de 493.20 €

- **Section d'Investissement :** NEANT

REÇU A LA SOUS PREFECTURE de FORCALQUIER
- 3 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANCAISE

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement soit la somme de 493.20 € à cette même section en *«R002 – Report de l'exercice N-1»*.

APPROUVE le Compte de Gestion 2010 du Trésorier, Comptable de la Communauté de Haute Provence.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-PROVENCE 04300

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011

n° 2011/57

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*

- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **Vote des taux 2011**

Le Conseil de Communauté,

REÇU A LA SOUS PREFECTURE de FORCALQUIER
- 3 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Sur proposition du Rapporteur,

VU la Loi de Finances pour 2011

VU l'état 1259

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOPTE les taux 2011 comme suit

Taxe	Bases 2011	Taux voté	Produit assuré
✓ Taxe Habitation	7 194 000 €	**8.02 %**	576 959 €
✓ Taxe Foncière (Bâti)	6 177 000 €	**8,94 %**	552 224 €
✓ Taxe Foncière (Non Bâti)	190 500 €	**33.23 %**	63 303 €
✓ Cotisation Foncière entreprises	340 800 €	**10.70 %**	36 466 €
✓ Fiscalité professionnelle de Zone	1 658 000 €	**28.27 %**	468 717 €
		S/Total	**1 697 669 €**
Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères	5 159 000 €	**7,80%**	**402 402 €**

DIT que le taux de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères est maintenu à 7,80% tout comme le montant des redevances.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-PROVENCE * 04300 *

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011

n° 2011/58

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*

- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **Budgets Primitifs 2011**
- **Service Général**
- **Service «Atelier Relais»**
- **Service Public Assainissement Non Collectif»**

Le Conseil de Communauté,

A l'unanimité,

Pour le Service «Général»:

ADOPTE le Budget Primitif 2011 qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : **4 457 957.75 €**
- Investissement : **6 961 416.26 €**

REÇU A LA SOUS PRÉFECTURE de FORCALQUIER
- 3 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour le Service «Atelier Relais»

ADOPTE le Budget Primitif 2011 qui s'équilibre comme suit

- Fonctionnement : **1 993 683.71 €**
- Investissement : **2 508 562.47 €**

Pour le «Service Public d'Assainissement Non Collectif»»

ADOPTE le Budget Primitif 2011 qui s'équilibre comme suit

- Fonctionnement : **5 493,20 €**
- Investissement : **Néant**

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-PROVENCE 04300

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011 **n° 2011/59**

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*
- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE A MANE**
Désignation des membres du jury

Le Conseil de Communauté,

L'exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT les travaux d'aménagement de la Place de l'Eglise à MANE.

CONSIDERANT sa délibération en date du 28 juillet 2010 décidant d'avoir recours à un concours d'architectes.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

DESIGNE le jury qui est constitué comme suit :

Titulaires	Suppléants
Mr Gérard BIENVENU	Mr Claude BARANES
Mr Pierre POURCIN	Mr Roland PETIET
Mme Michèle CROUHY	Mr Michel FOUQUE

DIT que le jury sera assisté de personnes qualifiées designees par le Président.

FIXE à 6 000 € la prime attribuée aux trois lauréats.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-PROVENCE 04300

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

REÇU A LA SOUS PREFECTURE
de FORCALQUIER
10 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANCAISE

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011

n° 2011/60

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*

- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **CONSTRUCTION DE LOCAUX TECHNIQUES A REILLANNE**
Convention de délégation de Maîtrise d'Ouvrage

REÇU A LA SOUS PREFECTURE de FORCALQUIER
10 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANCAISE

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU l'article L5211-56 et suivants du Code Général des Collectivités Locales.

VU les compétences exercées par la Communauté de Haute Provence

CONSIDERANT le projet de création de locaux techniques sur la Commune de Reillanne.

A l'Unanimité,

ACCEPTE de réaliser les travaux de construction de locaux techniques à Reillanne.

DIT que ces travaux seront réalisés à titre gratuit dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage.

ADOPTE la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la commune de Reillanne et la Communauté de Haute Provence.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011 **n° 2011/61**

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*

- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **CONTRAT ADMINISTRATIF DE LOCATION D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL AVEC PROMESSE UNILATERALE DE VENTE**
Sarl INSTANT ZEN

REÇU A LA SOUS PREFECTURE
de FORCALQUIER
10 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT le bâtiment « La Filature » à Mane propriété de la Communauté de Haute Provence.

CONSIDERANT les modalités de calcul du loyer précisées à l'article 6 du contrat de location.

VU l'avis de France Domaine.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

FIXE le loyer de la Sarl Instant Zen à la somme de 2 200 € HT (Deux mille deux cent euros Hors Taxes) sur une durée de 3 ans à compter du 1er juin 2011 jusqu'au 31 mai 2014.

FIXE le loyer de la Sarl Instant Zen à la somme de 2 500 € HT (Deux mille cinq cent euros Hors Taxes) sur une durée de 5 ans à compter du 1er juin 2014 jusqu'au 31 mai 2019.

DIT qu'au terme de ces 8 années, la Société pourra devenir propriétaire du bâtiment moyennant le versement de la somme de 200 000 €.

DIT que l'acte sera passé en la forme administrative.

AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer le contrat administratif avec promesse unilatérale de vente avec Mademoiselle Bérangère GODEFROY, gérante de la dite société.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011 **n° 2011/62**

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*
- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **SOCIETE OLIVIERS & CO**
Annulation de titre

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT la demande de la Société Oliviers & Co d'annuler la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères pour assurer elle-même l'enlèvement de ses déchets industriels.

CONSIDERANT le recouvrement de cette taxe pour la période de 2009 à 2010 qui a fait l'objet de l'émission de trois titres (n° 52/2009, n°147/2009 et n°183/2010).

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à annuler les titres correspondant à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères:

- n° 52/2009 pour un montant de 1 196 €.
- n° 147/2009 pour un montant de 1 8747 €
- n° 183/2010 pour un montant de 1 869 €

DIT que ces annulations seront imputées à l'Article 673 du Budget 2011.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

REÇU A LA SOUS PREFECTURE
de FORCALQUIER
10 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011

n° 2011/63

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*

- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures trente, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **SOCIETE TLP**
Annulation de titre

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT le recouvrement d'une créance à l'encontre de TLP qui a fait l'objet de l'émission d'un titre (n° 202/2005 bordereau 13)

CONSIDERANT l'annulation de cette créance par le Tribunal Administratif.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à annuler le titre n° 202/2005 émis le 20/07/2005 pour un montant de 19 725€.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

REÇU A LA SOUS PREFECTURE
de FORCALQUIER
10 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANCAISE

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011 **n° 2011/64**

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté :* 21
- *en exercice :* 21
- *qui ont pris part à la délibération :* 19

- *Date de la convocation :* Le 20/04/2011
- *Date d'affichage :* Le 20/04/2011

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **CRECHE DE PITAUGIER A MANE**
Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil de Communauté,

L'exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le contrat de maîtrise d'œuvre signé avec Monsieur BROT, Architecte.

CONSIDERANT l'évolution du montant du projet notamment pour la prise en compte des énergies renouvelables.

CONSIDERANT sa proposition d'avenant.

Après en avoir délibérer,
A l'Unanimité,

AUTORISE la signature de l'avenant avec Monsieur Bernard BROT qui porte le forfait de sa rémunération à **133 120 € HT, soit 159 211,52 € TTC.**

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

REÇU A LA SOUS PREFECTURE
de FORCALQUIER
10 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011 **n° 2011/65**

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*

- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **PROJET « VERS UNE ECONOMIE DU TOURISME »**
Demandes de financements

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT le projet « Vers une économie du tourisme »
CONSIDERANT les opérations qui la composent.
CONSIDERANT que ce projet s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de Haute Provence.
CONSIDERANT que le montant du projet s'élève à **900 000 €.**
CONSIDERANT l'aide accordée par l'Etat au titre du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (F.N.A.D.T)
CONSIDERANT le concours que peuvent apporter l'Europe, le Conseil Général et le Conseil Régional.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût du projet	FNADT	Europe	Conseil Régional	Conseil général	Autofinancement
910 000 € HT **1 088 360€ TTC**	300 000 €	165 000 €	132 000 €	65 000 €	248 000€ HT 426 360 € TTC

SOLLICITE le concours financier de l'Europe, de l'Etat au titre du F.N.A.D.T, du Conseil Régional, du Conseil général et des Bâtiments de France.
AUTORISE Monsieur le Président à présenter cette demande de financement et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

RECU A LA SOUS PREFECTURE
de FORCALQUIER
10 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANCAISE

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011 **n° 2011/67**

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*

- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **CRECHE INTERCOMMUNALE A MANE – Accompagnement pour la Maîtrise d'Ouvrage Demande Financements**

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT le projet de construction d'une crèche intercommunale sur le Parc de Pitaugier à MANE.

CONSIDERANT que ce projet s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de Haute Provence.

CONSIDERANT la démarche de la Communauté de Haute Provence de construire un Bâtiment Haute Qualité Environnementale de type Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM)

CONSIDERANT l'intérêt de se doter d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour cette opération.

REÇU A LA SOUS PREFECTURE
de FORCALQUIER
10 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

ADOPTE le plan de financement suivant :

COÛT HT	C. Régional / ADEME 60%	Autofinancement
12 420,00 € HT **14 854,32 € TTC**	7 452 €	4 968,00 € HT 7 402,32 € TTC

SOLLICITE le concours financiers du Conseil régional et de l'ADEME

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011 **n° 2011/69**

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté : 21*
- *en exercice : 21*
- *qui ont pris part à la délibération : 19*

- *Date de la convocation : Le 20/04/2011*
- *Date d'affichage : Le 20/04/2011*

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

REÇU A LA SOUS PREFECTURE de FORCALQUIER
23 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Objet : Extension «Oliviers & Co» - Lot n° 8 «Dallage industriel»
Marché Février 2007

Le Conseil de Communauté,

L'exposé du Rapporteur entendu,

Considérant le différend qui oppose la Société **D**allages **H**autes **P**erformances et la Communauté de Haute Provence suite à des travaux non conformes et hors délais,

Considérant que le maître d'œuvre applique une réfaction de 25 897.89 € et établit un **certificat de paiement de 13 659.82 € TTC,**

Considérant que la Société **D**allages **H**autes **P**erformances refuse de signer ce décompte général définitif et adresse, par pli d'huissier, le 12 mai 2010 sommation de payer pour un montant de 43 802.56 € TTC,

Considérant la saisine du Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends et litiges en matière de marché publics qui doit se prononcer sur cette affaire,

A l'Unanimité,

AUTORISE le Président à mandater, à titre de provision, la somme de **13 659,82 € TTC soit 11 421,25 € HT à l'entreprise Dallages Hautes Performances.**

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011 **n° 2011/70**

Nombre de membres :
- *afférents au Conseil de Communauté :* 21
- *en exercice :* 21
- *qui ont pris part à la délibération :* 19

- *Date de la convocation :* Le 20/04/2011
- *Date d'affichage :* Le 20/04/2011

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **CONTRAT ADMINISTRATIF DE LOCATION D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL AVEC PROMESSE UNILATERALE DE VENTE**
Sarl INSTANT ZEN

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT le bâtiment « La Filature » à Mane propriété de la Communauté de Haute Provence.

CONSIDERANT les modalités de calcul du loyer précisées à l'article 6 du contrat de location.

VU l'avis de France Domaine.

REÇU A LA SOUS PREFECTURE de FORCALQUIER
23 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

FIXE le loyer de la Sarl Instant Zen à la somme de 2 200 € HT (Deux mille deux cent euros Hors Taxes) sur une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2011 jusqu'au 31 août 2014.

FIXE le loyer de la Sarl Instant Zen à la somme de 2 500 € HT (Deux mille cinq cent euros Hors Taxes) sur une durée de 5 ans à compter du 1er septembre 2014 jusqu'au 31 août 2019.

DIT qu'au terme de ces 8 années, la Société pourra devenir propriétaire du bâtiment moyennant le versement de la somme de 200 000 €.

DIT que l'acte sera passé en la forme administrative.

AUTORISE Monsieur le Président ou son délégué à signer le contrat administratif avec promesse unilatérale de vente avec Mademoiselle Bérangère GODEFROY, gérante de la dite société.

Annule et remplace la délibération n°2011-61 visée le 10 /05/2011

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE-PROVENCE * 04300 *

Jacques DEPIEDS.

Communauté de Haute Provence

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 26 avril 2011 **n° 2011/71**

Nombre de membres :

- *afférents au Conseil de Communauté :* 21
- *en exercice :* 21
- *qui ont pris part à la délibération :* 19

- *Date de la convocation :* Le 20/04/2011
- *Date d'affichage :* Le 20/04/2011

L'an deux mil onze le vingt six du mois d'avril à dix huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à St Michel l'Observatoire, dans la Salle Polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRESENTS :
MM. Alain CALVET, Marc CAURETTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Délégués de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, Mr Guy PISTORESI, Mr Charles ROUESNE, Délégués de DAUPHIN,
MM. Jacques DEPIEDS, Gérard BIENVENU, Claude BARANES, Délégués de MANE,
Melle Marie GERBAUD, Délégués de MONTJUSTIN,
Mme Michèle CROUHY, M. Michel FOUQUE, Mr Frédéric GOMEZ, Délégués de ST MARTIN-LES-EAUX,
MM. André PETA, Pascal DEPOISSON, Jean-Paul GROSSO, Délégués de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS,
M. Roland PETIET, Mme Viviane LUC, Déléguées d'AUBENAS-LES-ALPES,

Secrétaire de séance : Madame Michèle CROUHY

OBJET : **INVESTISSEMENT 2011**
Virement de crédits – Décision Modificative n°2

REÇU A LA SOUS PREFECTURE
de FORCALQUIER
27 MAI 2011
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT les crédits reportés et ouverts en 2011 pour l'opération 102 « Stade Intercommunal »

CONSIDERANT que ces crédits s'avèrent insuffisants pour clôturer l'opération.

A l'Unanimité,

AUTORISE le virement de crédits suivant :

Article / Opération à créditer	Montant	Article / Opération à débiter	Montant
2312-102 Stade intercommunal	45 000 e	2313-105 Complexe Villemus	45 000 €

Ainsi fait et délibéré à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, *les jour, mois, an que dessus.*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-PROVENCE 04300

Le Président de la Communauté
de Haute Provence,

Jacques DEPIEDS.